

Dénomination du médicament

CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés
Citrate de bétaine

Encadré

Veillez lire attentivement cette notice avant de prendre ce médicament car elle contient des informations importantes pour vous.

Vous devez toujours prendre ce médicament en suivant scrupuleusement les informations fournies dans cette notice ou par votre médecin ou votre pharmacien.

- Gardez cette notice. Vous pourriez avoir besoin de la relire.
- Adressez-vous à votre pharmacien pour tout conseil ou information.
- Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Voir rubrique 4.
- Vous devez vous adresser à votre médecin si vous ne ressentez aucune amélioration ou si vous vous sentez moins bien.

Que contient cette notice ?

1. Qu'est-ce que CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés et dans quels cas est-il utilisé ?
2. Quelles sont les informations à connaître avant de prendre CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés ?
3. Comment prendre CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés ?
4. Quels sont les effets indésirables éventuels ?
5. Comment conserver CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés ?
6. Contenu de l'emballage et autres informations.

1. QU'EST-CE QUE CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés ET DANS QUELS CAS EST-IL UTILISE ?

Classe pharmacothérapeutique : Autres médicaments des voies digestives et du métabolisme - code ATC : A16AA06.

Ce médicament est indiqué dans le traitement des troubles dyspeptiques (lenteurs à la digestion, ballonnements).

2. QUELLES SONT LES INFORMATIONS A CONNAITRE AVANT DE PRENDRE CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés ?

Ne prenez jamais CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés :

- si vous êtes allergique au citrate de bétaine ou à l'un des autres composants contenus dans ce médicament, mentionnés dans la rubrique 6.

Avertissements et précautions

Adressez-vous à votre médecin ou pharmacien avant de prendre CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés.

L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au fructose, un syndrome de malabsorption du glucose et du galactose ou un déficit en sucrase/isomaltase (maladies héréditaires rares).

Ce médicament contient 2 g de saccharose par cuillère à café dont il faut tenir compte dans la ration journalière en cas de régime pauvre en sucre ou de diabète.

L'utilisation de ce médicament est déconseillée chez les patients présentant une intolérance au galactose, un déficit en lactase de l'adulte ou un syndrome de malabsorption du glucose ou du galactose (maladies héréditaires rares).

Ce médicament contient 1 g de lactose (1/2 de glucose et 1/2 de galactose) par cuillère à café dont il faut tenir compte dans la ration journalière en cas de régime pauvre en sucre ou de diabète.

Enfants

Sans objet.

Autres médicaments et CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés

Informez votre médecin ou pharmacien si vous prenez, avez récemment pris ou pourriez prendre tout autre médicament.

CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés avec des aliments et boissons

Sans objet.

Grossesse et allaitement

Il est préférable de ne pas utiliser ce médicament pendant la grossesse et l'allaitement.

Si vous êtes enceinte ou que vous allaitez, si vous pensez être enceinte ou planifiez une grossesse, demandez conseil à votre médecin ou pharmacien avant de prendre ce médicament.

Conduite de véhicules et utilisation de machines

Sans objet.

CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés contient du lactose et du saccharose.

Si votre médecin vous a informé(e) d'une intolérance à certains sucres, contactez-le avant de prendre ce médicament.

3. COMMENT PRENDRE CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés ?

Posologie

1 à 2 cuillères à café de granulés, 3 fois par jour.

Mode et voie d'administration

Dissoudre dans un demi-verre d'eau.

Fréquence et moment auxquels le médicament doit être administré

Prendre le produit avant les repas.

Si vous avez pris plus de CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés que vous n'auriez dû

Consultez immédiatement votre médecin ou votre pharmacien.

Si vous oubliez de prendre CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés

Sans objet.

Si vous arrêtez de prendre CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés

Sans objet.

4. QUELS SONT LES EFFETS INDESIRABLES EVENTUELS ?

Comme tous les médicaments, ce médicament peut provoquer des effets indésirables, mais ils ne surviennent pas systématiquement chez tout le monde.

Dans certains cas rares, une réaction allergique peut survenir. Vous pouvez identifier les signes d'allergie par des boutons et/ou des rougeurs de la peau, ou par un brusque gonflement du visage et du cou.

Déclaration des effets secondaires

Si vous ressentez un quelconque effet indésirable, parlez-en à votre médecin ou votre pharmacien. Ceci s'applique aussi à tout effet indésirable qui ne serait pas mentionné dans cette notice. Vous pouvez également déclarer les effets indésirables directement via le système national de déclaration : Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) et réseau des Centres Régionaux de Pharmacovigilance - Site internet:

www.ansm.sante.fr

En signalant les effets indésirables, vous contribuez à fournir davantage d'informations sur la sécurité du médicament.

5. COMMENT CONSERVER CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés ?

Tenir ce médicament hors de la vue et de la portée des enfants.

N'utilisez pas ce médicament après la date de péremption indiquée sur l'emballage. La date de péremption fait référence au dernier jour de ce mois.

Ne jetez aucun médicament au tout-à-l'égout ou avec les ordures ménagères. Demandez à votre pharmacien d'éliminer les médicaments que vous n'utilisez plus. Ces mesures contribueront à protéger l'environnement.

6. CONTENU DE L'EMBALLAGE ET AUTRES INFORMATIONS

Ce que contient CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés

- La substance active est :

Citrate de bétaine monohydraté..... 10,00
g

Pour 100 g de granulés

- Les autres composants excipients sont : Huile essentielle de citron, huile essentielle d'orange, lactose, saccharose.

Qu'est-ce que CITRATE DE BETAINE CRISTERS 10 %, granulés et contenu de l'emballage extérieur

Ce médicament se présente sous la forme de granulés en sachets de 100 g ou 250 g.

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché

CRISTERS

22 QUAI GALLIENI
92150 SURESNES

Exploitant de l'autorisation de mise sur le marché

CRISTERS

22 QUAI GALLIENI
92150 SURESNES

Fabricant

LABORATOIRES PHARMACEUTIQUES RODAEL

1, ROUTE DE SOCX,
ZAC DU BIERENDYCK
59380 BIERNE

Noms du médicament dans les Etats membres de l'Espace Economique Européen

Sans objet.

La dernière date à laquelle cette notice a été révisée est :

{MM/AAAA}

Autres

CONSEILS D'EDUCATION SANITAIRE

Si vous êtes régulièrement sujet à des troubles dyspeptiques (lenteurs à la digestion, ballonnements), il est alors recommandé :

- d'avoir une alimentation variée et équilibrée.
- d'éviter les repas trop riches en graisses et/ou trop copieux, les boissons gazeuses.
- manger dans le calme, si possible à heures fixes.
- boire suffisamment d'eau dans la journée.
- éviter la pratique d'un effort important juste après les repas.
- éviter dans la mesure du possible stress et anxiété.
- observer une bonne hygiène de vie générale: sommeil suffisant, exercice physique.
- éviter la vie sédentaire.

- limiter la consommation d'alcool.

- supprimer le tabac.

Des informations détaillées sur ce médicament sont disponibles sur le site Internet de l'ANSM (France).